

Réunion publique du mardi 13 octobre 2026



Rappel des faits

Le 15 mars 2026 - Elections municipales

Le 20 mars 2026 - Installation du Conseil Municipal
Election du Maire M. Olivier Martin
Election de 5 adjoints.

Rappel des faits

Le 6 août 2026 - Démission du Maire Olivier Martin

Le 3 septembre 2026 - Installation du Conseil Municipal
Election du Maire Valérie Jalabert
Election de 4 adjoints.

Maire - Valérie Jalabert

1^{er} adjointe - Christine Saurin Kramp
Affaires courantes

2^{ème} adjoint - Fabrice Bony
Urbanisme et Travaux

3^{ème} adjointe - Marie Line Chapellier- Kherroubi
Ecole - Associations et CCAS.

4^{ème} adjoint - Serge Bosquet
Sécurité et bâtiments communaux

Départ de la secrétaire Générale de la Mairie

Une fois le délai de rétractation passé, la secrétaire générale de Mairie annonce au nouveau Maire, M. Olivier Martin qu'une rupture conventionnelle a été signée avec le précédent Maire et qu'elle quitte son poste le 1^{er} mai 2026.

Nous sommes restés sans secrétaire général de Mairie **durant environ 2 mois.**
Puis nous avons recruté **M. Christophe FERRIER** qui a pris ses fonctions le 8 juin 2026.



Projet de la Maison de première urgence

Un projet à plus d'un million d'euros

Achat du terrain : 164 095 € TTC

Construction : 887 539 € TTC

Total : 1 051 634 € TTC

Projet de la Maison de première urgence

- Recherche des urgentistes impliqués dans ce projet.
- Recherche d'un projet de bail qui aurait été signé ou en cours de signature entre les urgentistes et la commune.



Projet de la Maison de première urgence

- ❖ **Aucun projet de bail n'a été élaboré entre la commune et l'urgentiste.**
- ❖ **Aucun document officiel n'a été déposé chez le notaire.**
- ❖ **Un permis de construire a été déposé et accepté le 25/11/2025**

Projet de la Maison de première urgence

Le choix des entreprises a été voté le 10/02/2026 pour un montant total de 510 167 € HT et engage la commune à réaliser la construction alors que le terrain était toujours sous compromis sous réserve du bail avec l'urgentiste



Projet de la Maison de 1^{ère} urgence

- ❖ Prêt relais de 142 200 € mis en place le 17/12/2025 - Taux : 2,88%
- ❖ Emprunt de 743 339 € sur 48 mois mis en place de 17/12/2025 - Taux de 3,46%

Déblocage des fonds

- ❖ Prêt relais : 142 200 €
- ❖ Une partie de l'emprunt : 200 000 €

Soit un total d'emprunt de 342 200 €

Projet de la Maison de première urgence

Notre décision - Arrêter ce projet en trouvant un accord à l'amiable à défaut d'urgentiste

- ❖ Aitec - Plan de la maison de 1ere urgence et permis de construire : 14 310 €
- ❖ Aitec - Maîtrise d'œuvre du marché - Accord pour ne pas appliquer les 5% du montant des travaux. Soit une économie de 25 508 €.
- ❖ Sur les 11 entreprises choisies lors de l'appel d'offre - seulement 2 nous ont demandé de payer les pénalités soit un montant de : 3 730 €
- ❖ L'entreprise Intorre de Bessèges pour les frais engagés : 14 928 € TTC
- ❖ Crédit Agricole - Accord pour ne pas payer de pénalité

Coût de l'arrêt du projet : 32 968 €

Partie Urbanisme



Urbanisme - Orientation d'Aménagement et de programmation « les Amoureux »

Où se situe la zone concernée ?

- Face au cimetière
- Entre la rue de l'Égalité, la rue de la République et la Grand Rue.



Urbanisme - OAP « Les Amoureux »

OAP = Orientation d'Aménagement et de Programmation

Qu'était-il prévu dans cette OAP « Les Amoureux » ?

- ❖ Logements à loyer modéré.
- ❖ Commerces.
- ❖ Habitations collectives avec **1 étage maximum**
(grâce à nous)

Même avec des hauteurs des bâtiments revues à la baisse, cela restait **un projet massif, très impactant**

Urbanisme - OAP « Les Amoureux »

OAP = Orientation d'Aménagement et de Programmation

Un constat :

- ❖ L'aménageur BAMA a déposé un permis de construire sur le terrain de M. Bres pour 5 bâtiments composés de 3 logements à loyer modéré soit 15 logements.
- ❖ En février 2026 - L'aménageur BAMA a signé un compromis d'achat du terrain de M. et Mme Rouvière pour réaliser des logements à loyer modéré avec 1 étage.

Urbanisme - OAP « Les Amoureux »

OAP = Orientation d'Aménagement et de Programmation

Nos actions :

- ❖ Rencontre avec un avocat pour tenter d'arrêter le projet BAMA sur le terrain de M Bres.
- ❖ Rencontre avec l'aménageur BAMA pour trouver un accord afin d'éviter une telle urbanisation dans ce secteur stratégique du village.
- ❖ Signature d'un protocole entre BAMA et la commune de Moussac suite à de multiples rendez-vous et négociations.

Urbanisme - Notre résultat

Sur le terrain de M. Bres - création d'un lotissement de 5 bâtiments de 3 villas accolées soit 15 logements **avec obligation de respecter certaines conditions :**

- ❖ Renoncer à la rétrocession à la Commune des espaces communs du lotissement, lesquels demeureront des parties communes privées.
- ❖ Céder à la Commune, à l'euro symbolique, la surlargeur végétalisée située en bordure du chemin des Amoureux ainsi que l'emplacement réservé situé en bordure de la rue de l'Égalité.

Urbanisme - Notre résultat

- ❖ Associer la Commune à l'élaboration du règlement intérieur de la résidence.
- ❖ Informer prioritairement la Commune de la commercialisation des logements afin qu'elle puisse, si elle le souhaite, orienter des candidats acquéreurs ou occupants.
- ❖ **Suspendre toute démarche administrative relative au foncier concerné par le terrain « Rouvière », parcelle D n° 59, pendant une durée d'un an à compter de la signature du présent protocole.**

Lotissement « Les Amoureux »



Lotissement « Les Amoureux » »



- ❖ Sur le terrain de M. Bres - BAMA réalisera son projet d'urbanisation avec des améliorations de végétalisation.



Sur le terrain de M. et Mme Rouvière.

La commune pourra réaliser son projet c'est-à-dire :

- ❖ Une aire de jeux pour les enfants.
- ❖ Une maison médicale pluridisciplinaire
- ❖ Des logements seniors type rez de chaussée.

Urbanisme - Notre action

En parallèle de la signature de cet accord signé entre BAMA et la commune nous allons réaliser une modification du PLU.

LA MAISON DES REMPARTS

Un projet qui devait permettre de créer des
logements ...

Mais la réalité est bien différente.



Maison des Remparts

A l'origine du projet - Ce qui était prévu

La Maison des Remparts a été achetée par :
Etablissement Public Foncier (E.P.F) en novembre 2021
avec signature d'une convention avec la commune

Le principe était simple :

- ❖ Achat par l'EPF du bâtiment
- ❖ En contrepartie la commune devait réaliser les travaux de rénovation sous couvert de l'EPF et **créer 2 logements sociaux.**
- ❖ Au bout de **5 ans**, la commune devait racheter le bâtiment soit en novembre 2026.

Maison des Remparts

Ce qui s'est réellement passé.

Les travaux ont été réalisés par la commune :

❖ 5 logements

✗ Sans respecter l'objectif initial de création de logements sociaux

✗ Sans suivi de l'EPF

✗ Sans respecter la configuration de la maison

Maison des Remparts

Et aujourd'hui ? Une maison qui pose problème ?

Sur les 5 logements :



4 logements sont actuellement occupés

Les diagnostics réalisés sur le bâtiment présentent des résultats **très préoccupants**, certains logements étant proches des limites d'insalubrité.

Maison des Remparts

L'EPF (Etablissement Public Foncier) **demande à la commune :**

- ❖ Reloger les 4 locataires qui sont actuellement à la Maison des Remparts.
- ❖ Faire à nouveau des travaux pour réorganiser cette bâtisse, créer des logements décents et faire sûrement moins de logement.
- ❖ Acheter cette maison des Remparts.

Prix du rachat : 258 292 €

Maison des Remparts

Notre action

Nous avons demandé à l'EPF un examen
contradictoire de l'exécution de la convention
A ce jour, nous sommes en négociation

Contrats de téléphonie



Téléphonie : Un contrat coûteux pour du matériel obsolète.

La commune a signé un contrat de location en leasing de matériel téléphonique auprès de la société **Breizh**, pour un montant de **821 € par trimestre, soit 3 284 € par an.**

Ce contrat concerne du matériel téléphonique obsolète qui n'a jamais fonctionné correctement.

Un dossier est actuellement en cours afin de connaître les échéances restantes et les sommes que la commune devra encore payer pour du matériel stocké dans un carton.

CONTRATS D'APPRENTISSAGE 2025/2026



CONTRATS D'APPRENTISSAGE - 2025/2026

En 2025, la commune a recruté 5 jeunes en contrat d'apprentissage :



3 apprentis en CAP Petite Enfance



2 apprentis en CAP Jardinier - Espaces verts

Durée des contrats : septembre 2025 à juin 2026.

Une prise en charge CNFPT non demandée dans les délais

Pour bénéficier de la prise en charge des frais de formation par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), une demande devait être effectuée avant le 20 mars.

Aucune demande de prise en charge n'a été réalisée dans ce délai par l'ancienne municipalité

CONSÉQUENCE POUR LA COMMUNE

La commune doit donc prendre en charge directement les frais de formation :

5 apprentis × 5 500 € = 27 500 €

Coût supplémentaire pour la commune : 27 500 €

Les finances



Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

Le budget de la commune, c'est un peu comme celui d'une famille

Chaque année, la commune :

- ❖ **perçoit des recettes** (impôts, dotations de l'État, subventions...);
- ❖ **paie ses dépenses courantes** (salaires des agents, électricité, entretien des bâtiments, écoles, voirie...)

Des factures non payées à la commune

(6/10/2026)

Loyers impayés : 33 850 €

- ◆ En 2022 : 1 450 €
- ◆ En 2023 : 4 300 €
- ◆ En 2024 : 4 700 €
- ◆ En 2025 : 7 000 €
- ◆ En 2026 : 16 400 €

Des factures non payées à la commune

(6/10/2026)

Factures d'eau non payées : 26 000 €

En 2021 : 700 €

En 2022 : 1 870 €

En 2023 : 2 900 €

En 2024 : 5 860 €

En 2025 : 13 100 €

En 2026 : 1 600 €



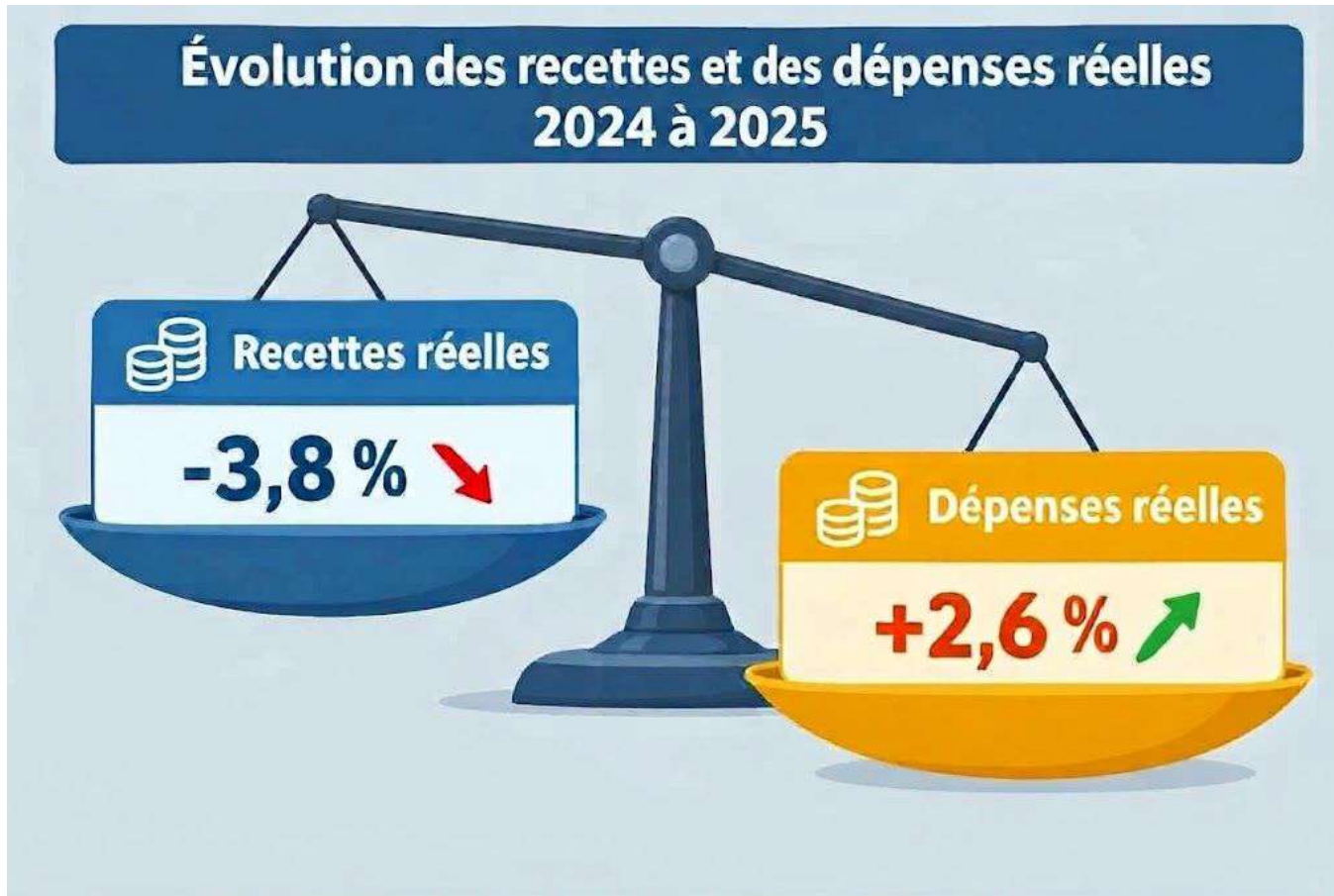
Des factures en attente de paiement

- ❖ ***Caméra à l'entrée du village 2025 : 9 985 €***
alors que l'assurance avait déjà remboursé le sinistre
- ❖ ***Avocat - 2025 : 1300 €***
- ❖ ***Cave coopérative de Moussac - De mai 2025 à novembre 2025 - Factures de vins - biscuits - miel - tapenade - 1 972 €***
- ❖ ***Capingé (études) de 2017 à 2021 : 7 507 €***

Les finances de la commune - Budget communal

(source - la direction générale des finances)

Les dépenses augmentent et les recettes diminuent



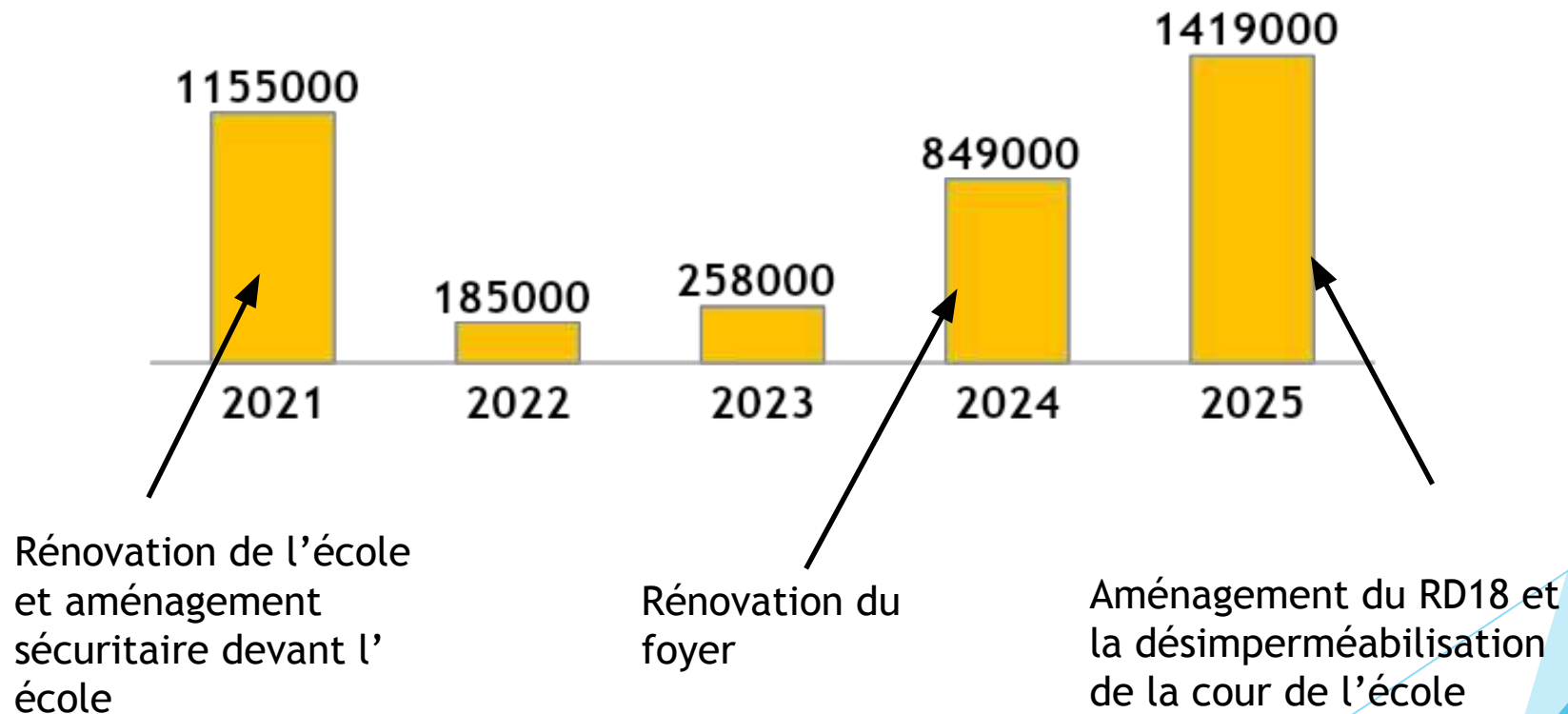
Conséquence :
Moins de marge
pour financer les
projets et
rembourser la
dette

Les finances de la commune - Budget communal

(source - la direction générale des finances)

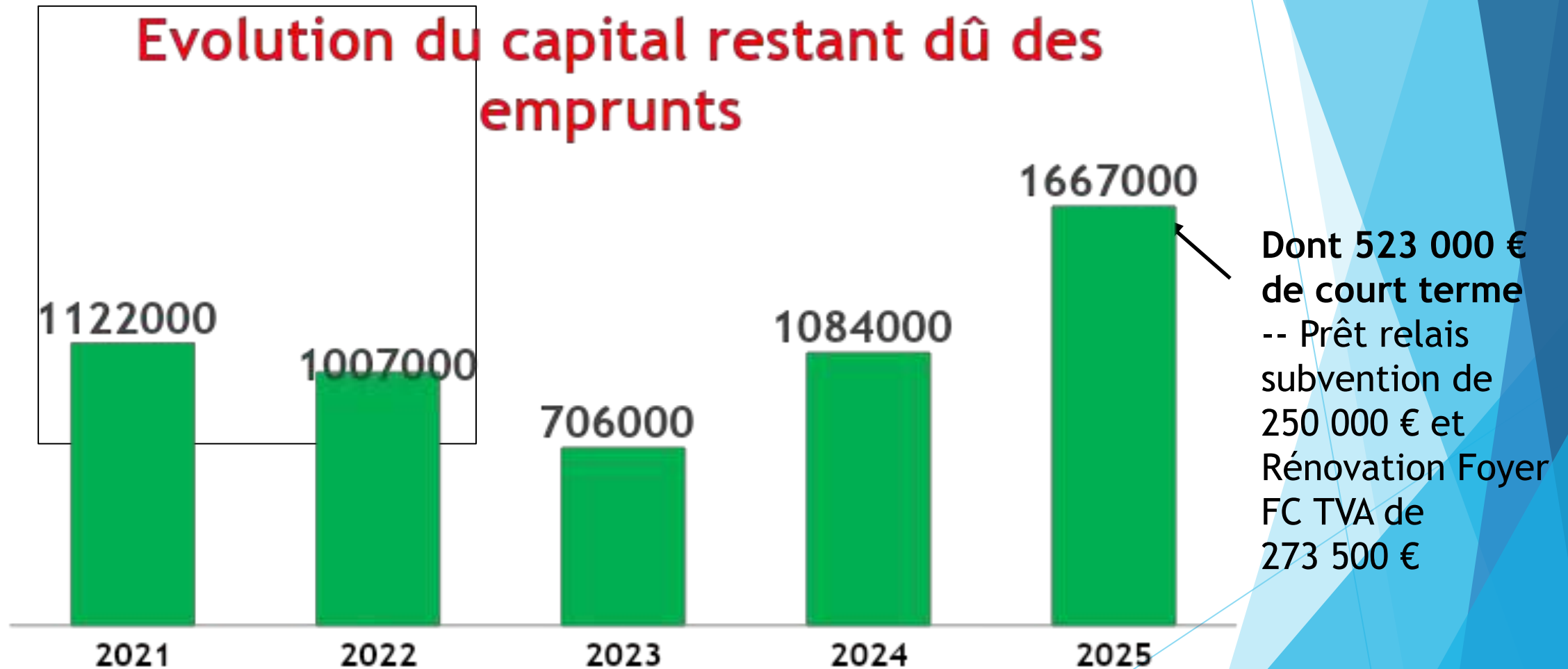
Pour investir, la commune a davantage emprunté

Dépenses d'équipements



Les finances de la commune - Budget communal

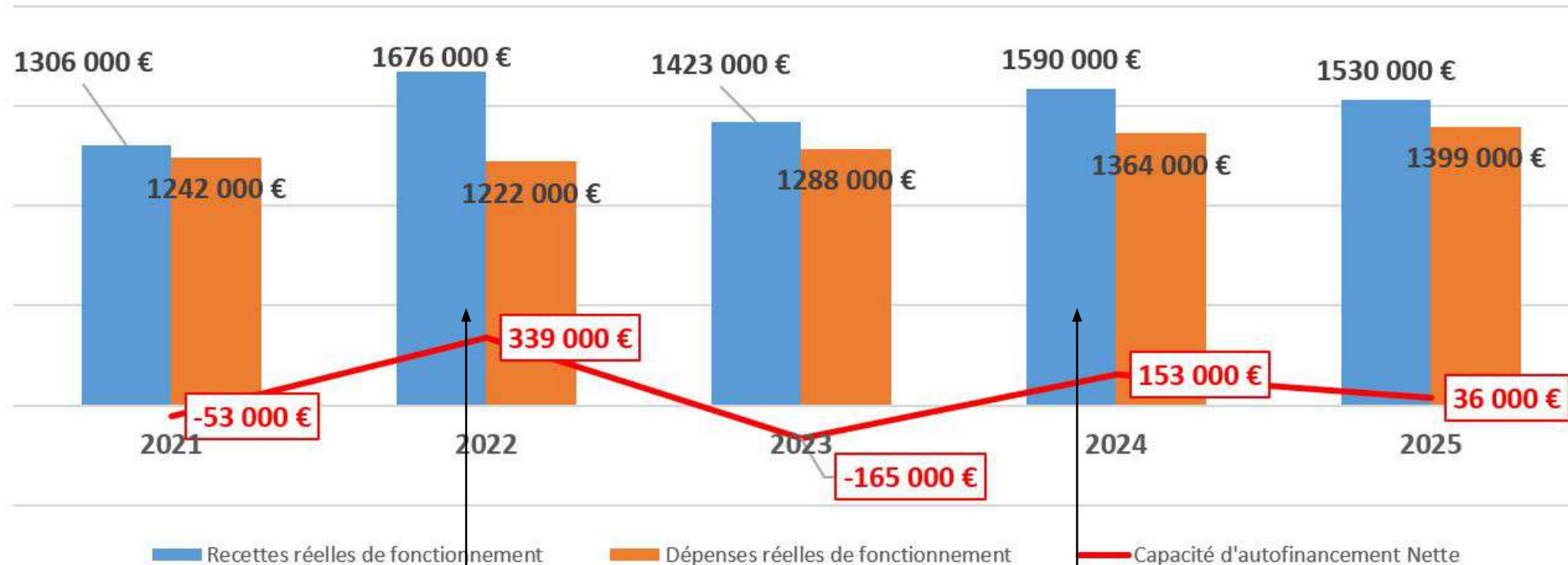
(source - la direction générale des finances)



Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

Recettes et dépenses réelles de fonctionnement - Capacité d'autofinancement nette



Encaissement de 300 000 € de la grande olivette et vente maison du pont pour 125 000 €

Donation « Capon » de 270 000 €

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

La trésorerie au 13/10/2026 : 634 302 € (subventions incluses pour un montant de 300 000 € environ) et les factures en attente de paiement : 170 000 €

Soit un solde de 464 302 € pour faire face aux charges courantes mensuelles et 248 000 € d'échéance d'emprunt à payer par an, sans comptabiliser les emprunts à court terme.

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

Les subventions à recevoir - 225 844 €

Au maximum en fonction des travaux réalisés

DETR 2021- Isolation du foyer communal et de la Mairie : 32 760 €

DETR 2022 - Foyer communal et Mairie : 12 437 €

Fond Vert 2023 - Rénovation énergétique des bâtiments communaux :
75 247 €

Fond Vert 2025 - Rénovation énergétique des bâtiments communaux :
65 000 €

Département du Gard - Rénovation énergétique : 40 400 €

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

Fin 2025 : l'endettement de la commune

Budget principal de la commune : 1 667 000 €

Budget de l'eau : 1 125 000 €

Centre de soins d'urgence : 342 000 €

Soit un total de 3 134 000 €

Les finances de la commune

Durant les 2 mandats - 2014 à 2026 - La commune a bénéficié de recettes exceptionnelles

- ❖ Départ de Leins Gardonnenque en 2018 : 442 000 €
- ❖ Vente du terrain à coté du monument aux morts : 84 500 € (02/2021)
- ❖ Vente de maison du pont : 125 000 € (CM du 24/11/2022)
- ❖ Succession Capon en 2024 : 270 000 € (maison + liquidités)
- ❖ Terrain de l'olivette : 300 000 €

Soit 1 221 500 € sur 12 ans

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

Nos réserves sont très faibles.

Une commune doit garder une réserve pour faire face aux imprévus.

Fin 2025 : 86 000 € de réserves

Cette somme représente seulement : 22 jours de dépenses

La moyenne dans le département est de 246 jours de dépenses.

Notre marge de sécurité est donc très faible.

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

La dette devient difficile à rembourser

Un chiffre permet de comprendre la situation

Si la commune consacrait tout l'argent qu'elle arrive actuellement à dégager au remboursement de sa dette :

2024 : environ 5 ans



2025 : environ 12,7 ans

10 ans : seuil d'alerte

Moussac est dans une situation de surendettement

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

En quelques chiffres - Où en sommes-nous ?

86 000 €

Résultat comptable
fin 2025
(dépenses - recettes)

22 jours

De charges couverts par les réserves. La
moyenne dans le département est de 240
jours

3 134 000 €

Dette totale
avec budgets annexes

12,7 ans de capacité de

désendettement (moyenne
départementale 3,76 ans) et seuil critique
au-delà de 10 ans

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

CE QUE CELA SIGNIFIE CONCRÈTEMENT

Pour les habitants, cela veut dire :

- ✗ Nous ne pourrions pas multiplier les nouveaux projets.
- ✗ Nous ne pourrions pas continuer à emprunter comme avant.
- ✗ Nous ne pourrions pas vider davantage les réserves.
- ✗ Nous devons être très prudents avec chaque nouvelle dépense.

Chaque euro doit désormais être utilisé avec beaucoup de précaution.

Les finances de la commune

(source - la direction générale des finances)

NOTRE PRIORITÉ - REDRESSER LES FINANCES DE MOUSSAC

Pendant les prochaines années :

- ❖ maîtriser les dépenses
- ❖ récupérer l'argent que l'on nous doit
- ❖ éviter les emprunts inutiles
- ❖ préserver les réserves
- ❖ rechercher toutes les subventions possibles
- ❖ terminer et sécuriser les projets déjà engagés
- ❖ examiner sérieusement les budgets annexes

Notre objectif : retrouver une commune financièrement saine avant de relancer de nouveaux investissements importants.

**Nos réalisations
malgré cette situation**

Création du jeu de boule dans le parc de la mairie



Ouverture du portail à coté de la mairie pour un accès direct piétonnier de la place de l'aire à l'école



Sécurisation de l'accès à l'école



Avant la fin de l'année, nous allons mettre en place la participation citoyenne

Ce dispositif est encadré par la Gendarmerie nationale. Il consiste à associer les habitants à la prévention de la délinquance de proximité, en particulier contre les cambriolages



Mise en place du marché



9 participants -
Maraîchers, fromager -
charcutier du Jura, une
couturière, bien être et
parfum, un tourneur sur bois,
apiculteur, fromager, un
viticulteur, Jessica pour les
vêtements



Continuation de l'aménagement du RD18 - Route de Font de Barre



Tranche 3

Dissimulation des
réseaux électricité et
télécom

**Coût à la charge de la
commune 52 810 €**

Début des travaux mi
novembre

Une nouvelle dynamique pour notre bibliothèque

Suite à un appel à candidature Sylvie Dumont est désormais responsable de notre bibliothèque.

Mme Danielle
Ducher vient
en appui



Moussac

Alzheimer : la commune signe une charte pour mieux aider les familles

Parce qu'il est important de ne pas rester isolé et de pouvoir maintenir un lien social, que ce soit pour les malades mais aussi pour les proches aidants et les familles, la mairesse Valérie Jababert a signé une charte de partenariat avec l'association France Alzheimer 30 et maladies apparentées (neuroévolutives), représentée par la docteure Denise Strubel, vice-présidente. Étaient aussi présentes, ce 23 septembre, Marie-Line Chapelier, déléguée au CCAS, et Anne-Marie Boljac, une bénévole de Brignon.

Un accompagnement pour rompre l'isolement

Cette association, basée à Marguerittes, a été créée il y a quarante ans pour accompagner les aidants et mener des actions spécifiques pour les malades. Les actions de FA 30 sont multiples : après un premier contact avec la secrétaire pour prendre rendez-vous avec une psycho-

logue, un long entretien (possible à distance) permet d'orienter les familles, de conseiller les aidants et de permettre à ces derniers de participer à des échanges tels que des ateliers de bien-être et artistiques, des groupes d'entraide, une formation pour les aidants, des sorties art et culture, des entretiens individuels en situation d'urgence, etc.

Des cafés pour maintenir le lien

Mais cela peut être aussi des moments simples et conviviaux comme le « café mémoire », où tout le monde se change les idées autour d'un verre, dans un vrai café. Le Gard comprend 20 groupes de parole et 10 cafés mémoire.

Anne-Marie Boljac connaît bien le dispositif, car elle anime un groupe de parole à Brignon une fois par mois, en compagnie d'une psychologue. Elle est très activement impliquée dans cette cause puisqu'elle est aidante



La docteure Denise Strubel, Anne-Marie Boljac et les élues étaient réunies pour la signature de la charte de partenariat.

pour son mari. Les échanges permettent d'informer, conseiller et soutenir les familles. Les représentantes de l'association insistent sur le fait que le dispositif s'adresse aux malades et aux familles dès le début du diagnostic. Un programme d'éducation thérapeutique est proposé aux personnes au dé-

but de la maladie pour mieux gérer leur quotidien.

> Accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 16 heures
Tél. 06 17 87 63 56 ;
contact30@francealzheimer.org.
Anne-Marie Boljac :
06 16 86 13 66.

► Correspondante Midi Libre : 06 98 82 26 55

Les actions du CCAS

Le 2 octobre 2026 -
Signature de la charte de
partenariat avec France
Alzheimer

Les actions du CCAS : La semaine bleue

**Une réussite !
Plus de 50
participants**



CCAS - Les actions à venir



Informations CCAS de Moussac

Notez les dates !

📍 Au Foyer de Moussac

MARDI
15
SEPTEMBRE



LA SANTÉ & LE NUMÉRIQUE à 10h00

Réunion d'information sur la mise en place d'ateliers numérique pour les 60 ans et + par le Centre socioculturel intercommunal Mendès France. Les dates des ateliers seront annoncées lors de cette réunion. Le programme se déroule sur 12 séances de 2 h 30 chacune et est entièrement gratuite pour les participants.

MERCREDI
30
SEPTEMBRE



MSP SOURCE SANTÉ à 18h00

La Maison Santé Pluriprofessionnelle est un regroupement coordonné de professionnels de santé pour les parcours de soins et les actes de préventions. La MSP Source Santé présidée par le Dr Philippe Vernède, présentera le projet de santé de la MSP, ses actions en cours et à venir.

MERCREDI
7
OCTOBRE



SEMAINE BLEUE (pour les 70 ans et +) à partir de 15h00

Semaine nationale de Valorisation de la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société.

Le CCAS propose un goûter musical intergénérationnel pour les seniors (70 ans et +).

Venez avec vos petits enfants ! (limité à 2 accompagnants par personne).

→ Inscription à la mairie.

SAMEDI
5
DÉCEMBRE



NOËL DES ENFANTS à 14h30

Organisé par le CCAS et l'APE. Avec spectacle et goûter.

Chaque enfant doit être accompagné d'un seul adulte.

→ Inscription aurelieklein.mairiemoussac@gmail.com

VENDREDI
11
DÉCEMBRE



REPAS DES SENIORS (pour les 70 ans et +) à 12h30

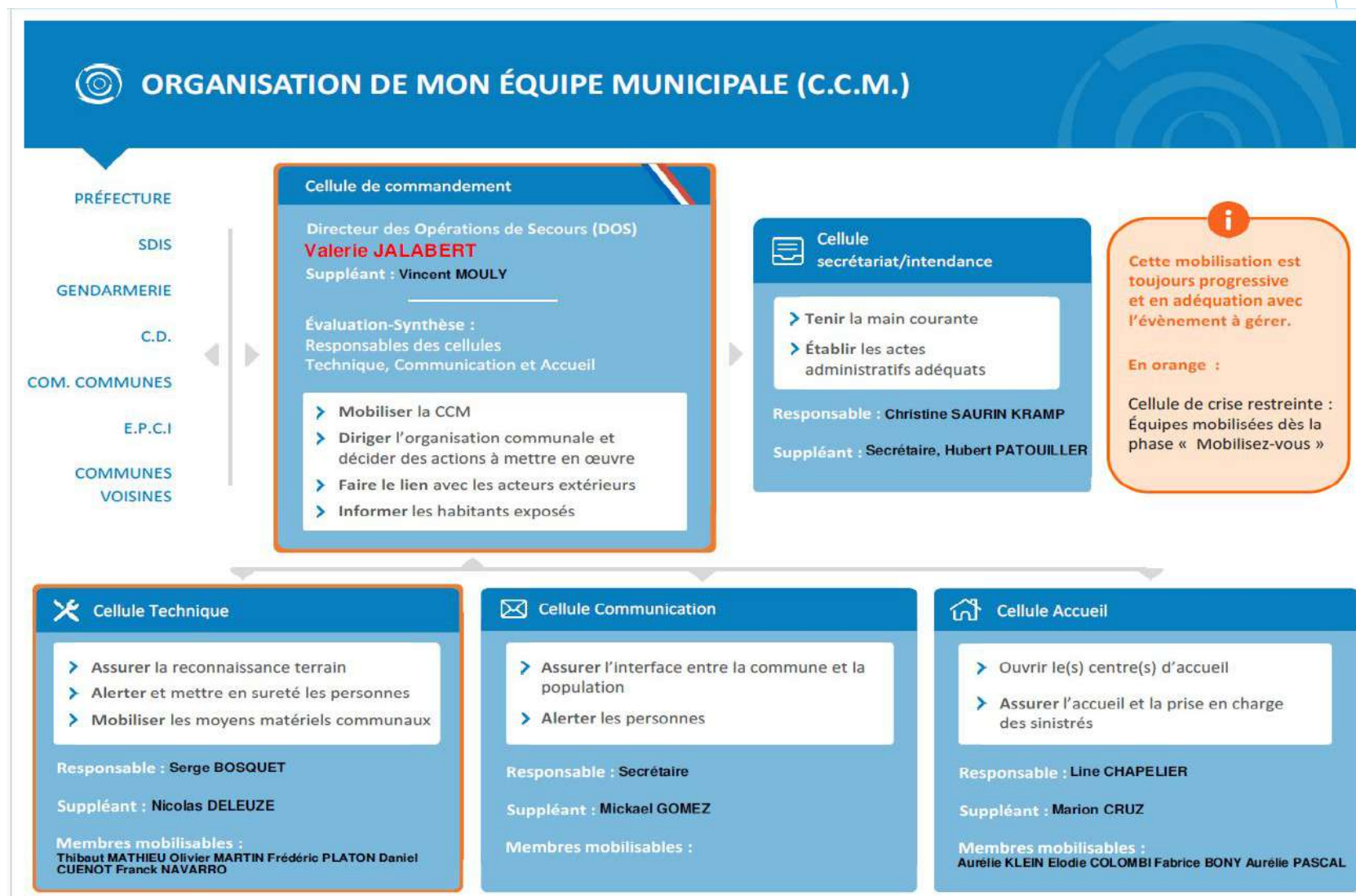
Organisé par le CCAS. Animation musicale.

→ Inscription : réponse à l'invitation que vous recevrez par courrier ou directement à la mairie.

Ensemble vivons notre village !



Notre plan communal de sauvegarde est terminé et il va être communiqué à la préfecture pour sa validation



Mise en place de l'application Intra Muros et du site internet de la commune



1^{ère} action : Relevé du compteur
d'eau réalisé par les Moussacois

Mise en place du site internet de la commune



Mise en place de la page Facebook de la commune





Denis Bouad

Le 8 octobre à 11:25 · 🌐



Ce matin, réunion de travail avec la Maire de Moussac et sa première adjointe pour évoquer différentes problématiques auxquelles la commune est confrontée. J'ai essayé à mon niveau d'apporter mon aide et mon accompagnement mais j'ai surtout été admiratif devant le volontarisme et la force de l'engagement de Madame le Maire et son équipe.



Rencontre avec le sénateur Denis Bouad

